



Contrôles organisés à l'occasion du chassé croisé des vacances de février : près de 580 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne

Du vendredi 22 au dimanche 24 février 2019, 578 policiers* de la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) seront déployés sur **140 points de contrôle** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Ces policiers sécuriseront les points de passage privilégiés des usagers ainsi que les axes routiers et autoroutiers desservant leurs différentes destinations.

Ils seront chargés de relever et de réprimer les infractions au code de la route en portant une attention particulière aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes...) et aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique...).

***La préfecture de Police réitère ses appels
au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route.***

Ne mettez pas votre vie et celle des autres en danger! Dans le doute, vérifiez votre alcoolémie avant de partir au moyen d'un éthylotest et ne laissez jamais quelqu'un qui a bu prendre le volant.

Retrouvez quelques précieux conseils pour bien préparer votre voyage, faire la route en toute sécurité et arriver à bon port sur [le site de la sécurité routière](#).

**De la division régionale de la sécurité routière, de la division régionale motocycliste, de la division régionale de la circulation, des CRS autoroutières Est/Nord/Sud/Ouest.*

